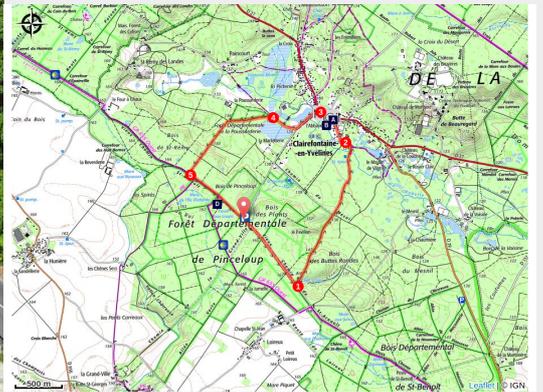


La Marlotterie, entre landes et roselières

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - SONCHAMP



Clairefontaine (PNRHVC)



La Marlotterie, entre landes et roselières - Circuit PNR de la Marlotterie.

Sentier du Parc naturel régional balisé en bleu et blanc, vérifié régulièrement par notre technicien liaisons douces. Un panneau de départ vous présente le parcours et ses points d'intérêts.

Implanté dans une clairière au cœur de la forêt de Rambouillet, Clairefontaine invite à la découverte. Lieu de villégiature très prisé par la bourgeoisie dès le XIXe siècle, le village a conservé quelques belles villas datant de cette époque. Mais c'est surtout la richesse et la variété de ses milieux naturels qui vous séduira. Marais, roselières et prairies humides dans le fond de vallée, landes, pinèdes et châtaigneraies sur les sols sableux des coteaux. Sans oublier l'étang de Vilgris au bord duquel une pause s'impose !

Si vous souhaitez en savoir plus sur la commune n'hésitez pas à cliquer sur ce lien : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/un-territoire-preserve/le-patrimoine-dans-les-55-communes/la-carte-des-communes-du-parc-0>

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 57 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Au bord de l'eau, Flore, Forêt, Patrimoine

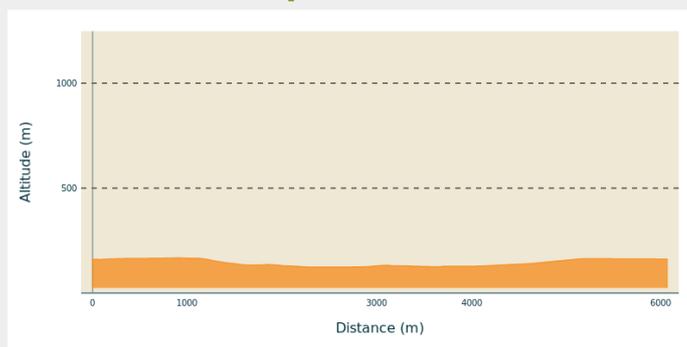
Itinéraire

Départ : Parking de la Forêt Départementale de Pinceloup

Arrivée : Parking de la Forêt Départementale de Pinceloup

Communes : 1. SONCHAMP
2. CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Profil altimétrique



Altitude min 124 m Altitude max 168 m

La Marlotterie, entre landes et roselières

Circuit PNR de la Marlotterie

Se garer sur le parking de la Forêt Départementale de Pinceloup, en prenant la route de Sonchamp, direction Sonchamp, le petit parking sur la droite au niveau du virage à gauche à 90°.

Départ : Depuis le parking, revenir sur la route de Sonchamp et continuez tout droit sur environ 900 m jusqu'au château d'eau.

1 : Au niveau du château d'eau, empruntez le chemin sur votre gauche, puis descendez le toujours tout droit jusqu'à la route.

2 : Arrivée chemin de l'Essart remontez le en direction de la mairie (*notez l'originalité architecturale de la mairie*), longez la RD 27 vers la place du village, puis prenez la 1ère rue à gauche "impasse de l'Abbaye", puis tout de suite à droite, vous longez en contre-bas la place du marché, enfin remontez sur la place par les escaliers qui longent la boulangerie. De nouveau sur la RD 27 tournez à gauche et longez le parking et la Rabette jusqu'à la route de Sonchamp.

De nombreuses libellules volent au-dessus de la rivière. Lorsqu'elle est en lumière, la Rabette est peuplée de multiples herbiers de Cresson ou de Berle, notamment. En plus d'offrir un abri pour la faune, ces herbiers participent à l'oxygénation et à l'épuration du cours d'eau.

3 : Tournez à gauche sur la route de Sonchamp, vous passez devant la grille de l'ancienne abbaye restaurée et déplacée ici. Prenez le sentier qui longe l'étang communal puis arrivé sur la route après l'étang, tournez à droite en direction de la résidence de retraite.

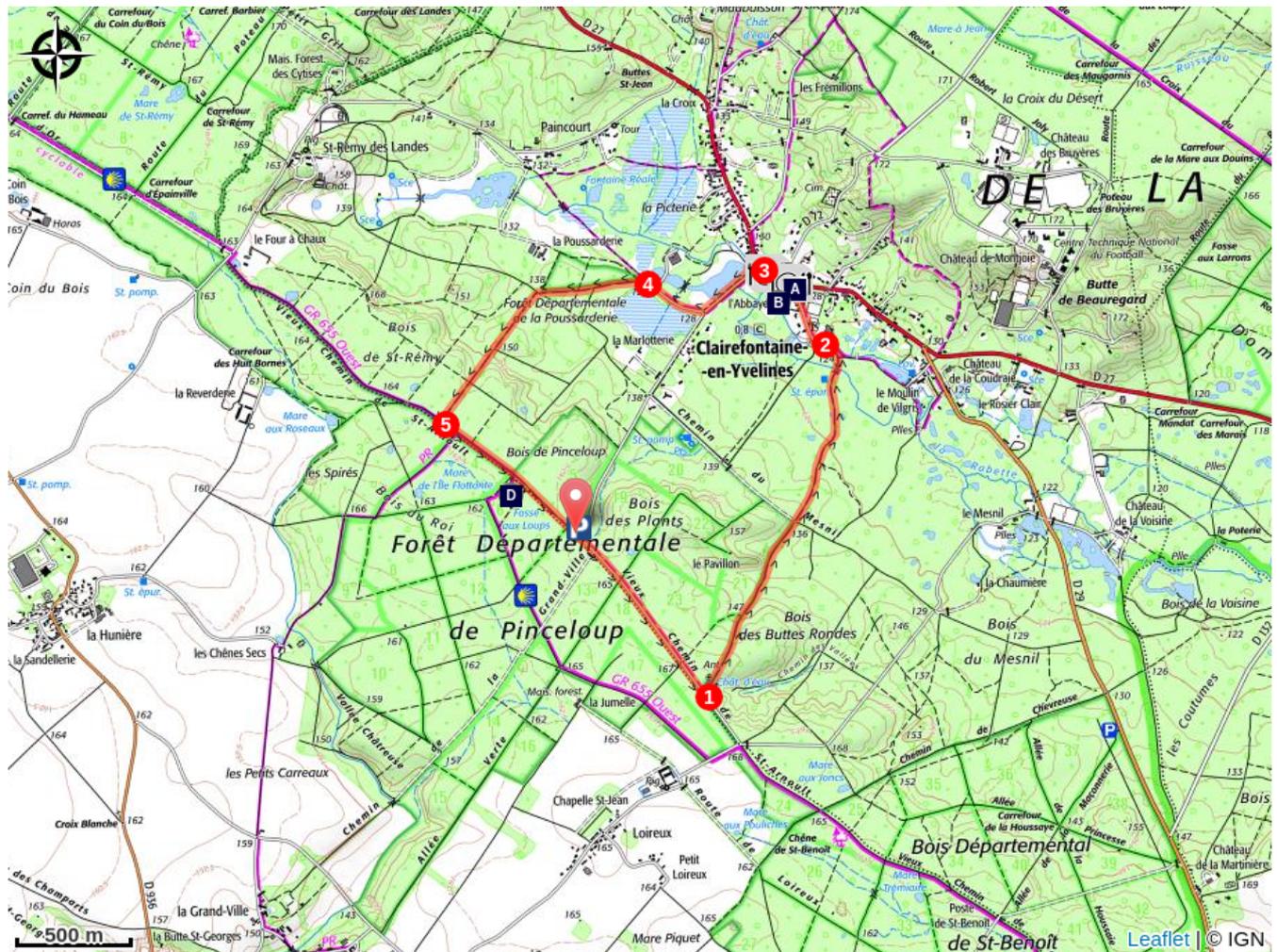
4 : Laisser La route vers la résidence de retraite à droite et poursuivez tout droit sur le chemin en terre, puis à la fourche prenez le chemin à gauche en suivant le circuit de la Marlotterie. Passez la barrière forestière et continuez sur ce chemin sableux pour grimper sur le plateau.

La prairie de la Marlotterie, située en fond de vallée humide, s'enfrichait depuis l'abandon du pâturage équin, bouchant ainsi la vue depuis la route. En 2017, ce site a bénéficié du dispositif de restauration et d'aménagements des prairies humides du

Parc naturel régional : coupe d'arbres, pose de clôtures, creusement de deux mares. L'objectif est de maintenir ces milieux ouverts pour en préserver l'intérêt écologique et paysager. Le pâturage extensif par un troupeau de vaches entretient aujourd'hui une biodiversité typique des friches humides, globalement menacée en Île-de-France.

5 : Au croisement avec le Vieux chemin de Saint-Arnoult (GR balisé blanc et rouge), prenez à gauche et continuez toujours tout droit jusqu'au parking. Vous êtes arrivés.

Sur votre chemin...



 Mairie - École (A)

 Église de Clairefontaine (C)

 Abbaye Notre-Dame de Clairefontaine (B)

 Mare de la fosse aux loups (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chemin potentiellement boueux et glissant dans la descente après le point 1.

Comment venir ?

Accès routier

Dans Clairefontaine, prendre la route de Sonchamp, direction Sonchamp. Le parking de la Forêt Départementale de Pinceloup se trouve sur la droite au niveau du virage à gauche à 90°.

Parking conseillé

Parking de la Forêt Départementale de Pinceloup

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Sur votre chemin...



Mairie - École (A)

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'instruction est dispensée à Clairefontaine par le curé, dans le presbytère ou dans un local prêté ou loué. En 1843, la mairie-école est édifiée. L'inscription figurant sur une plaque dans l'actuelle salle du conseil indique que l'édifice a pu être réalisé grâce à la générosité d'un habitant clairefontain, M. Nicolas Philippe Schmitt : il vend son terrain à la commune et construit à ses frais la « maison d'école ». Dès 1867, le bâtiment nécessite des travaux de restauration. On en profite pour y ajouter une seconde chambre pour l'instituteur et déplacer l'escalier à l'extérieur de l'édifice. La salle de classe se trouve en rez-de-chaussée. La salle à manger et la cuisine de l'instituteur se situent de l'autre côté du vestibule. Son logement est à l'étage et jouxte la salle de mairie. Même agrandi de la sorte, le logement reste trop petit selon l'instituteur Auguste Camus en 1899. L'école accueille alors une trentaine de garçons et dispense des cours du soir pour les adultes pendant la période hivernale. Particularité, le bâtiment abrite le télégraphe et le téléphone dans un appentis, et ce, jusqu'en 1990.

Si vous voulez en savoir plus sur cette mairie école rendez-vous sur ce lien : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/mairie_ecole_clairefontaine.pdf

Ou sur les mairies-école en règle général : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/park-protected-area/un-territoire-preserve-patrimoine-historique-etudes-thematiques/mairies-ecoles>

Crédit photo : PNRHVC

Abbaye Notre-Dame de Clairefontaine (B)

L'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine est un ancien monastère fondé en 1100 occupé jusqu'en 1996 par les sœurs dominicaines.



Église de Clairefontaine (C)

Cet édifice récent (1902), dédié à Saint Nicolas, fut construit en meulière dans un style "néo roman" qui se caractérise par des formes carrées et massives. Le clocher, au nord, contient une niche avec une statue de la vierge et de l'enfant, œuvre de la duchesse d'Uzès.

Mare de la fosse aux loups (D)

Son nom évoque les battues menées autrefois contre les loups. Le dernier de la région aurait été abattu en 1869 près du poteau de Pecqueuse.